



**L'Accueil de Loisirs est ouvert aux enfants, de 3 à 11 ans révolus, habitants et/ou scolarisés dans la commune** (ou domiciliés pendant les vacances chez un parent résidant au Mesnil-Amelot).

Les animateurs organisent les activités permettant le développement harmonieux de l'enfant, Dans le respect des règles fixées par le Service Départemental de la Jeunesse, De l'Engagement et des Sports (SDJES)

## TARIFS (commune du Mesnil-Amelot) HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

L'Accueil de Loisirs « Les Moussaillons » est ouvert toute l'année du lundi au vendredi, hors jours fériés et fermetures exceptionnelles annoncées préalablement.

Les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires à la **journée** ou en **demi-journée** avec ou sans restauration **et les mercredis**.

### PERIODE SCOLAIRE ET LES MERCREDIS

#### **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

- |                    |                    |        |
|--------------------|--------------------|--------|
| • De 07h00 à 08h10 | - Accueil du matin | 1,00 € |
| • De 16h30 à 18h30 | - Accueil du soir  | 1,00 € |

#### **Mercredi :**

- |                    |                                     |                     |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------|
| • De 07h00 à 11h30 | - ½ journée matin sans cantine      | 3,00 €              |
| • De 07h00 à 13h30 | - ½ journée matin avec cantine      | 3,00 € + prix repas |
| • De 11h30 à 18h30 | - ½ journée après-midi avec cantine | 3,00 € + prix repas |
| • De 13h30 à 18h30 | - ½ journée après-midi sans cantine | 3,00 €              |
| • De 07h00 à 18h30 | - Journée sans cantine              | 5,00 €              |
| • De 07h00 à 18h30 | - Journée avec cantine              | 5,00 € + prix repas |

### PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES

- |                    |                                     |                     |
|--------------------|-------------------------------------|---------------------|
| • De 07h00 à 11h30 | - ½ journée matin sans cantine      | 3,00 €              |
| • De 07h00 à 13h30 | - ½ journée matin avec cantine      | 3,00 € + prix repas |
| • De 11h30 à 18h30 | - ½ journée après-midi avec cantine | 3,00 € + prix repas |
| • De 13h30 à 18h30 | - ½ journée après-midi sans cantine | 3,00 €              |
| • De 07h00 à 18h30 | - Journée sans cantine              | 5,00 €              |
| • De 07h00 à 18h30 | - Journée avec cantine              | 5,00 € + prix repas |

**Toute plage horaire commencée est due dans son intégralité.**

**Toute absence non justifiée et non annulée entraînera l'émission du titre de paiement.**

## MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES HORAIRES DE FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Tout retard supérieur à 10 minutes, entraînera systématiquement l'émission d'un titre de paiement de 5 euros.

**Rappel :** La prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis

Se fait par l'équipe d'animation :

- Le matin avant 9h00
- le soir jusqu'à 18h30

*Les tarifs indiqués ci-dessus ne concernent pas la commune de Mauregard*

### INSCRIPTION

**TOUT ENFANT FRÉQUENTANT L'ACCUEIL, MEME OCCASIONNELLEMENT, DOIT ETRE INSCRIT CHAQUE DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE**

Pièces à fournir :

- Fiche d'autorisations diverses de l'année en cours,
- attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile,
- photocopies des vaccinations obligatoires (date du dernier rappel).

Tous les renseignements sont à remplir en ligne sur : **eNeos - Portail Famille**

**Merci de remplir impérativement toutes les rubriques et d'ajouter la photo de votre enfant dans l'onglet prévu.**

(Le portail FAMILLE mis à disposition des parents facilite les échanges avec l'Accueil de Loisirs et permet un suivi des prestations. Il propose la pré-réservation d'activités ainsi que la mise à jour de vos données personnelles).

**SANS INSCRIPTION, L'ENFANT NE POURRA ETRE ACCEPTÉ A L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Pour des raisons d'organisation et de responsabilité, nous vous demandons de bien vouloir respecter un délai d'inscription **de trois jours ouvrés** pour les mercredis et les vacances scolaires.

Ce délai sera modifié en cas de pont de jour férié.

Pour toute inscription « d'urgence » ne respectant pas le délai de trois jours, un justificatif vous sera demandé.

### ARRIVÉE DE L'ENFANT

Par mesure de sécurité, tout enfant doit être accompagné par un parent auprès de l'équipe d'animation.

**Il sera demandé au responsable de l'enfant, dès son arrivée, de signer une feuille de présence.**

## DÉPART DE L'ENFANT

**L'enfant ne pourra être confié le soir qu'aux parents ou aux personnes désignées sur le portail Famille e-neos.**

En cas d'indisponibilité des personnes désignées, les parents peuvent prévenir l'Accueil de Loisirs par :

- mail (préférable),
- téléphone,
- courrier.

Une pièce d'identité sera exigée ainsi que la signature sur la feuille de présence à la personne récupérant l'enfant.

## PARTICULARITÉS

- Traitements médicamenteux

Aucun traitement médicamenteux ne sera administré sauf cas particulier avec projet d'accueil individualisé (PAI).

En ce qui concerne les PAI, **seules les prescriptions médicales seront prises en compte et appliquées.**

**Aucune dérogation ne sera possible.**

- Repas et allergie

Il est demandé aux familles de fournir les repas et goûters spécifiques à l'allergie.

- Goûter

Un goûter sera proposé à chaque enfant inscrit (Etude, Accueil de Loisirs, cours d'anglais) gratuitement.

**Madame Loureiro, Directrice de l'Accueil de Loisirs, reste à votre écoute pour tout problème ponctuel.**

**En cas de non-respect du règlement, des règles de vie instaurées dans le centre, et d'un comportement inadapté à la vie en collectivité (violence, agressivité), le Maire après avoir rencontré les parents, se réserve le droit d'exclure l'enfant concerné.**

Fait à : Le Mesnil-Amelot, le 1er juillet 2022

*Selon délibération du conseil municipal du 02 juillet 2021*

Le Maire,

Alain AUBRY

**Merci de dater, signer le présent règlement intérieur à remettre à l'Accueil de Loisirs.**

Je certifie avoir pris connaissance de ce règlement,

Nom et prénom du représentant légal : .....

Le :

Signature :